

***Au temps de st Vincent de Paul
... et aujourd'hui***

LOUISE DE MARILLAC

NUMEROS DEJA PARUS ET DISPONIBLES

- | | |
|---|---------------------------------|
| 17. La prière. | 31. La charité. |
| 18. La foi. | 32. La douceur. |
| 19. Dieu. | 33. La mortification. |
| 20. Jésus-Christ. | 34. Le zèle. |
| 21. L'évangile. | 35. Les "nouveaux " pauvres? |
| 22. La prédication. | 36. La Mission I |
| 23. Du catéchisme à la catéchèse. | 38. La formation. |
| 24. L'enfant. | 39. L'information. |
| 25. Numéro spécial: Vincent de Paul, 1581 1981. | 43. "Inventer" pour te service. |
| 26. Le travail. | 45. La chasteté |
| 27. L'argent. | 48. La justice. |
| 28. La paix. | 49. La libération. |
| 29. La simplicité. | 52. Louise de Marillac II. |
| 30. L'humilité. | 53. Louise de Marillac III. |
| | 54. Louise de Marillac IV |

Les numéros commandés sont envoyés au prix de :

16 F le cahier plus les frais d'envoi.

Le numéro 50 des "Fiches vincentiennes" est présenté comme un livre (264 pages). Son titre : "MONSIEUR VINCENT, TÉMOIN DE L'ÉVANGILE" dit son but : Une approche de l'homme intérieur.

Il est vendu au prix de **80 F** pour la France (plus les frais de port et d'emballage).

Pour toute commande et abonnement

ANIMATION VINCENTIENNE
16, Grande rue Saint-Michel
31400 TOULOUSE

Animation Vincentienne, Bordeaux 4.463-09 M
cahiers annuels : France 50 F -Par avion 60 F

Le portrait de Louise de Marillac ne serait pas complet si, après l'avoir présentée comme "femme épanouie", "femme ayant vécu une amitié réussie", "femme spirituelle" (cahiers 1991), nous n'avions consacré les cahiers de 1992 à approfondir ce qu'elle est : "une femme théologienne", dans ce numéro : "**une femme d'Eglise**" et dans le prochain : "une femme engagée".

Dans tous ces cahiers, en présentant Louise de Marillac sous divers aspects de sa personnalité, nous avons entendu souligner que, dans un siècle où la femme n'a pas tellement voix au chapitre, Louise a été pleinement femme, donnant ainsi la possibilité aux femmes de son temps, riches et pauvres, de devenir des "femmes de miséricorde" (C. Dulong, *La vie quotidienne des femmes du Grand Siècle*, Hachette, 1984) qui, outre leur service caritatif, se firent dans l'Eglise une place qui leur fut reconnue, malgré pas mal de résistances.

"Il est évident, écrivait Louise de Marillac, qu'en ce siècle, la divine Providence s'est voulue servir du sexe féminin pour faire paraître que c'était elle seule qui voulait secourir les peuples affligés et donner de puissantes aides pour le salut." (*op. cit.*, p. 268).

Louise a réfléchi et médité sur sa place dans l'Eglise comme sur le rôle qui sera demandé aux Filles de la Charité. Elle contemple le mystère de l'Eglise dans sa retraite de 1657, où elle médite sur les "Raisons de se donner à Dieu pour recevoir le Saint-Esprit" [*Ecrits spirituels*, p. 809-810]. Ce texte peut nous servir de guide de lecture de la vie et de la mission de Louise de Marillac.

"Vous acheviez l'œuvre de l'établissement de la Sainte Eglise que vous vouliez rendre Mère des croyants..." L'Eglise est véritablement voulue et établie par Dieu en conséquence de son dessein de Salut pour tous les hommes. Elle est "**la Mère des croyants**" et c'est en elle que nous naissons, d'elle que nous tenons la vie et son développement. Fondée par le Christ et animée par l'Esprit, l'Eglise est assurée d'avoir en dépôt, pour les annoncer, les vérités enseignées par Jésus-Christ. C'est ainsi que Louise se méfiera toujours des gens qui proposent des doctrines nouvelles, même si celles-ci semblent en accord avec l'idéal de sainteté. Elle en arrivera à rompre une profonde amitié avec sa grande amie, M^{me} de Liancourt, passée au Jansénisme. Elle sera toujours très attentive à former dans ce sens ses Filles de la Charité.

“Pour faire pénétrer dans les âmes le témoignage que vous vouliez qu'elle rendit de votre Fils; vous opéreriez en eux la sainteté de vie...” L'Eglise, Corps mystique du Christ, est revêtue de la puissance du Christ. Elle est chargée d'annoncer le message du Christ de la même façon que Jésus, par le dynamisme de l'Esprit qui la fait être sainte et pleine de charité. Elle a pour mission de rendre témoignage au Christ devant tous les hommes en se mettant à leur service, à la suite de Jésus, Fils de Dieu incarné. Cette réalité ecclésiale, Louise la vivra et l'enseignera en rappelant le devoir de l'évangélisation en paroles et en actes, une évangélisation qui oblige à la sainteté de vie.

“Lequel témoignage devait servir à tous les hommes, de joie, d'émulation et de détachement d'affection effectif... vivre en homme raisonnable.” Pour Louise, l'annonce missionnaire de l'Evangile du Salut, témoignage de l'amour plein de tendresse de Dieu pour les hommes se fait véritablement à l'école de Jésus. C'est sur sa personne et ses attitudes par rapport aux petits que nous devons méditer afin de Le “reproduire au naïf”, et ce, dans la joie, le zèle et dans le don total de soi au Christ et aux pauvres et ceci sans renier notre humanité.

“Ce que doivent faire tous les chrétiens, non pas de rendre ce témoignage sur le doctrine, cela n'appartient qu'aux hommes apostoliques, mais par les actions parfaites de véritables chrétiens...” Certes, si Louise ne se veut pas théologienne, si elle ne demande pas à ses Sœurs de faire de la recherche théologique, elle n'en exige pas moins qu'elles soient des “missionnaires” (hommes apostoliques) avec la mission d'annoncer le Christ et son message par le service corporel et le service spirituel. C'est pourquoi, elle n'hésitera pas à composer elle-même un catéchisme (cf. *La Compagnie des Filles de la Charité aux origines*, 1989, p. 958-970), à envoyer ses Sœurs se former pour ce service et à rappeler sans cesse le devoir pour chacune des Sœurs de partager sa foi en Jésus-Christ, dans la Communauté comme auprès des pauvres.

“Que bienheureuses sont les personnes qui, par la conduite de la Divine Providence sont obligées à continuer les pratiques les plus ordinaires de la vie par l'exercice de la charité.” Formatrice à la vie chrétienne de ses Sœurs et à leur service des pauvres, au nom de l'Eglise, Louise découvre que le meilleur témoignage que l'Eglise peut rendre à l'Evangile, c'est de réaliser ce que Jésus a laissé comme mission à ses disciples : **“Aimez-vous les uns les autres... afin que le monde croie.”**

Louise de Marillac, femme d'Eglise

Louise de Marillac médite souvent le dessein de l'Amour de Dieu, le désir de Dieu de faire alliance avec l'humanité. Dans sa retraite de 1657, Louise constate la grandeur du dessein de Dieu en la création de l'homme, en sa re-création. Louise évoque la venue du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte : le Père donne l'Esprit à toute l'Eglise en général et en particulier à toutes les âmes.

L'ÉGLISE AU SOUFFLE DE L'ESPRIT

L'Esprit-Saint fit de l'Eglise la Mère des Croyants, lui donnant "*assurance des vérités que le Verbe Incarné avait enseignées*" durant sa vie mortelle. L'Esprit va permettre aux Apôtres et à tous les chrétiens d'approfondir, de mieux comprendre la Vérité révélée par Jésus-Christ.

L'Esprit-Saint transforme peu à peu chaque croyant "*opérant en eux sainteté de vie par les mérites du Verbe Incarné*". L'exécution du dessein de Dieu sur l'humanité se trouve ainsi réalisée par "la perfection de l'union que sa toute puissance désire avec elle".

L'Eglise, pour Louise de Marillac, n'est pas d'abord une entité lointaine ou une institution hiérarchique à laquelle il faut seulement se soumettre. Chaque chrétien est membre de ce "Corps mystique", chacun a un rôle précis à remplir, une mission : révéler l'amour de Dieu aux pauvres et redonner place aux pauvres dans l'Eglise.

VIVRE ET AGIR EN FILLE D'ÉGLISE

Ecrivant à M. Portail qui se trouve à Rome, Louise de Marillac note l'obligation qu'ont les Filles de la Charité de vivre et d'agir en Filles d'Eglise. Elle explique que la Fille de la Charité est doublement fille de la Sainte Eglise, d'une part par son baptême, d'autre part par sa vocation de servante des pauvres.

Honorer la vie de Jésus-Christ, c'est l'orientation donnée par l'Esprit à l'Eglise. Cela requiert, dit Louise, **une grande perfection**, c'est-à-dire de bien comprendre l'appel en faveur des plus pauvres, et de s'efforcer de leur faire découvrir toute leur dignité d'homme et d'enfant de Dieu.

Pour être véritablement au service des pauvres, Louise de Marillac invite à être des Croyants, à entrer dans l'Eglise, "la Mère des Croyants". C'est dans cette perspective qu'elle rédige un petit catéchisme, aux demandes et réponses simples, faciles à retenir et à expliquer. La préparation de l'oraison, que les Sœurs font le soir avant de se coucher, est un moyen pour approfondir l'Evangile, pour pénétrer le sens de la Parole de Dieu.

Des Curés de paroisse, des Dames de la Charité sont devenus partisans de la doctrine janséniste. Louise de Marillac se documente sur cette nouvelle doctrine, en discute avec M. Vincent. Elle n'hésite pas à retirer les Sœurs de Liancourt et de Chars lorsqu'il est imposé aux Sœurs des attitudes non conformes avec la Foi catholique. Il importe à Louise qu'elle et les Filles de la Charité puissent "vivre et mourir en la Foi de Jésus-Christ" dont l'Eglise a reçu le dépôt.

Avoir des connaissances, même approfondies, ne suffit pas. Louise de Marillac appelle à une véritable vie chrétienne, à une vie d'intimité avec le Christ.

Louise constate qu'après la venue du Saint-Esprit, les Apôtres deviennent les témoins du Christ mort et ressuscité. Travailler au service des Pauvres, travailler à leur promotion humaine et spirituelle, c'est mettre en œuvre l'Evangile, c'est témoigner du Christ ressuscité. Les multiples engagements des Sœurs pour les malades, les enfants trouvés, les galériens, montrent leur souci des laissés pour compte, des exclus de la Société.

Pour leur service des malades, des enfants, les Sœurs vivent dans des chambres de louage dans les différents quartiers de Paris ou dans les villages. Les règles montrent le respect qu'elles doivent porter à la hiérarchie de l'Eglise. Les Sœurs vivent leur vie chrétienne au grand jour : elles ont pour chapelle l'église de la paroisse. C'est là qu'elles assistent à la messe. Il leur est recommandé de donner bon exemple et d'être à édification au peuple. Les règles précisent aussi qu'elles doivent obéissance au curé de la paroisse en tout ce qui concerne le service des pauvres. Louise connaît les difficultés que les Sœurs pourront rencontrer. Lorsqu'elle visitait les Confréries de la Charité, le curé de Villepreux avait refusé qu'elle réunisse les Dames de la Charité. Elle avait dû quitter la paroisse. M. Vincent lui écrivait alors :

"Notre-Seigneur retirera plus de gloire de votre soumission que de tout le bien que vous pourriez faire." [D. 36].

Louise de Marillac forme les Sœurs à une obéissance responsable. Ainsi, si le curé donne aux Sœurs des directives ou des ordres qui s'opposent aux orientations de la Compagnie, les Sœurs devront surseoir et en référer, au besoin, aux Supérieurs. A Chars, le curé demande aux

Sainte Louise, une femme d'Eglise

Théologienne avertie (cahier 54), Sainte Louise de Marillac médite volontiers sur le Mystère de l'Eglise. Elle la sait indissociable de l'Esprit. Elle veut que chaque Fille de la Charité vive en *filie d'Eglise* et elle apporte elle-même son **adhésion** et sa **collaboration** à l'Eglise.

1. L'ACCUEIL DU MYSTÈRE DE L'ÉGLISE

Au cours de sa retraite de 1657, elle approche dans sa dernière oraison, le Mystère de l'Eglise, une Eglise ouverte au souffle de l'Esprit (cf. éditorial)

“ La Mère des Croyants ”

“ L'amour fort et tendre de Notre-Seigneur s'est bien fait paraître, avertissant les Apôtres de la consolation que la venue du Saint-Esprit leur donnerait témoignage de Lui. Mon Sauveur, ne leur aviez-vous pas assez donné vous-même par vos paroles et opérations, tant en votre vie humaine qu'après votre résurrection ?

Qu'est-ce donc plus en cette venue de l'Esprit Consolateur que le Père enverra par vous ? Ô secret profond et inscrutable ! Trinité parfaite en puissance, sagesse et amour, vous acheviez l'œuvre de l'établissement de la Sainte Eglise que vous vouliez rendre *Mère des Croyants*, et pour cela vous la consoliez par les opérations infinies de l'assurance des vérités que le Verbe incarné lui avait enseignées.

Vous infusiez en ce corps mystique l'union de vos productions, lui donnant la puissance d'opérer des merveilles, pour faire pénétrer dans les âmes le témoignage véritable que vous vouliez qu'elle rendît de votre Fils.

Vous opérez en eux sainteté de vie par les mérites du Verbe incarné, et le Saint-Esprit par son amour unitif se l'associait pour faire les mêmes effets de sa légation, rendant aux hommes témoignage de la vérité de sa Divinité et homme parfait, lequel témoignage devait servir à tous les hommes, de joie, d'émulation et de détachement d'affection effectif, pour se former selon ses actions saintes et divines qui serait en nous une résolution de vivre en homme raisonnable, et

c'est je crois ce que Notre-Seigneur voulait dire à ses Apôtres, leur apprenant qu'après la venue du Saint-Esprit, ils rendraient aussi témoignage du Lui.

Et c'est ce que doivent faire tous les Chrétiens ; non pas de rendre ce témoignage sur la doctrine cela n'appartient qu'aux hommes apostoliques, mais par les actions parfaites *de véritables chrétiens*. Que bienheureuses sont les personnes qui par la conduite de la Divine Providence sont obligées à continuer les pratiques les plus ordinaires de sa vie par *l'exercice de la charité*. "

[Ecrits,
809-810].

2. VIVRE EN FILLES D'ÉGLISE

Sainte Louise veut que les Filles de la Charité vivent en "**véritables chrétiennes**" et qu'elles soient "filles d'Eglise". Le 21 juin 1647, elle livre ses pensées à M. Portail en mission à Rome, le chargeant de lui obtenir la bénédiction du Saint-Père, représentant de Jésus-Christ et Chef de l'Eglise :

" Le bonheur d'être filles de la sainte Eglise "

" J'ai senti consolation de vous savoir dans la source de la sainte Eglise, et proche de son Chef, Père saint de tous les chrétiens, où tant de fois je me suis désirée pour, comme enfant quoiqu'indigne, avoir sa sainte bénédiction ; mais comme mon âge, mes infirmités qui augmentent tous les jours, commencent à me faire perdre l'espérance de ce bonheur tant désiré, et que la connaissance du grand bonheur que j'ai eu, par la grâce de Dieu, de vivre et désirer mourir en la foi de Jésus-Christ, j'ai eu pensée. Monsieur, de vous supplier très humblement, pour l'amour de Dieu, m'obtenir pour l'heure de ma mort, cette grâce qui me pourra être conférée en cet instant.

Mais, Monsieur, je souhaiterais bien m'étendre davantage et vous prier, si c'est chose qui se puisse faire, de procurer ce même bonheur à toutes celles à qui Dieu fera grâce de *mourir en la Compagnie des Filles de la Charité*, puisqu'il semble que ce soit *l'esprit de Jésus-Christ* qui ait inspiré vouloir cette manière de vie aux personnes qu'il choisit, pour honorer sa vie humaine étant sur terre.

Cela, Monsieur, n'est-ce pas nous avertir fortement que nous avons doublement *le bonheur d'être Filles de la sainte Eglise*, et étant admises en cette manière, ne nous sera-ce pas une nouvelle obligation de vivre et d'agir *comme enfants d'une telle Mère* ? ce qui requiert une grande perfection. "

[Ecrits, 201-202].

Cet enracinement ecclésial s'exprime de trois manières :

a) Par la culture catéchétique :

Il faut vivre en chrétien authentique et se former en conséquence pour pouvoir former les autres. C'est ainsi que Louise compose un petit catéchisme pour aider les sœurs à vivre et à faire vivre de Jésus-Christ. On peut en souligner le caractère biblique :

“ Me rendre vraiment une chrétienne ”

“ Je me suis fortement arrêtée au nom de chrétien que nous avons, pensant qu'il requérait conformité, et pour cela, j'ai pensé que je m'informerai comme quoi j'avais acquis ce saint nom, et de quelle parole la Sainte Eglise se sert en nous le donnant ; et comme quoi j'ai reçu ce saint nom, afin de *me rendre vraiment une chrétienne.* ” [Ecrits, 770].

“ Qu'est-ce qui nous fait chrétien ? ”

Qu'est-ce qui nous fait chrétien ?

— Le Baptême.

Que faut-il qu'un chrétien sache, et que faut-il qu'il fasse pour aller en paradis ?

— Il faut savoir le mystère de la Sainte Trinité, celui de l'Incarnation du Fils de Dieu et le mystère de la Très Sainte Eucharistie. Il faut savoir son *Pater*, son *Credo* et les *Commandements de Dieu et de l'Eglise*. — Dites-les.

Est-ce assez de savoir ?

— Nenny, il le faut dire et observer, faire tous les Commandements de Dieu ou de l'Eglise.

Qui manquerait d'observer un des Commandements de Dieu ou de l'Eglise, ferait-il un péché mortel ?

— Oui.

Quelle est la marque du Chrétien ?

— C'est le signe de la Croix...

Qu'est-ce que le danger de corps et d'âme ?

— Le danger du corps, c'est tout ce qui peut faire mal, et le danger de l'âme, c'est le péché.

Le signe de la Croix a-t-il pouvoir de nous en délivrer ?

— Oui, parce que le Fils de Dieu y a été attaché.

Comment le faut-il faire afin qu'il nous délivre ?

— Avec foi et dévotion.

Qu'est-ce que de faire le signe de la Croix avec foi et dévotion ?

— C'est croire qu'il nous délivrera et nous souvenir de ce qu'il nous représente.

Qu'est-ce que le signe de la Croix nous représente ?

— Un seul Dieu en trois personnes, et l'Incarnation et la mort du Fils de Dieu...

Que fait un chrétien, voire la plus petite fillette, quand elle le fait ?

— Elle rend le plus grand honneur à Dieu qui se peut lui rendre, car lorsque nous faisons le signe de la Croix, nous annonçons un seul Dieu en trois personnes qui est la Sainte Trinité et l'Incarnation du Fils de Dieu. Et nous déclarant chrétiens, nous professons vouloir plutôt mourir que de renoncer notre foi.

Si vous voyez un feu préparé, vous laisseriez-vous plutôt mettre dedans que de le nier ?

— Oui, moyennant la grâce de Dieu.

Ayez toujours bon courage, vous voilà déjà prédicateur et martyr en volonté. Comment faut-il qu'un chrétien vive ?

— Comme Notre-Seigneur Jésus-Christ a fait sur la terre.

Vous avez raison, car puisque le nom de chrétien vient de Christ, il faut que nous l'imitions en notre vie pour le vivre après la mort. Mais qui est Jésus-Christ ?

— C'est la seconde personne de la Sainte Trinité, le Fils de Dieu.

Mais quelle assurance avons-nous de pouvoir imiter (Jésus-Christ), nous qui ne sommes rien ?

— Il nous la donne lui-même disant : Qui veut venir après moi prenne sa croix et me suive.

Qu'est-ce que de prendre sa croix et suivre Jésus-Christ ?

— C'est pratiquer toutes sortes de vertus comme il l'a fait étant sur terre : il était humble, doux, charitable, patient, véritable, pauvre et ne parlait point mal de son prochain, et ne faisait mal à personne.

[Documents, 959 à 961].

b) Par le respect porté aux responsables :

Elle veut que les Sœurs soient soumises à l'évêque du lieu et aux curés en ce qui regarde le service des pauvres. On sait par ailleurs, qu'elle veillera jalousement sur l'autonomie interne de sa Compagnie naissante jusqu'à faire barrage aux premières exigences canoniques qui l'auraient soustraite à la dépendance de Saint Vincent

“ Il vous prie d'être entièrement soumise ”

“ J'ai fait voir la lettre à M. Vincent, il vous prie d'être *entièrement soumise à M^{sr} de Châlons* auquel nous avons très grande obligation et vous prie sous son bon plaisir que ce soit vous qui alliez à Sainte-Menehould et que ma Sœur Barbe demeure à Châlons avec ma Sœur Perrette si elle y est encore. Pour le reste, tant pour le nombre que pour le choix des autres, vous en aviserez ensemble ma Sœur Barbe, vous et ma Sœur Perrette.

” [A Anne Hardemont, Ecrits, 433-434].

Les statuts approuvés par l'archevêque de Paris, en 1656, sont l'ébauche des règles définitives sur ce point de la soumission pastorale

“ Elles iront prendre la bénédiction ”

“ Etant envoyées en quelques paroisses, elles iront prendre la bénédiction de MM. les curés, qu'elles recevront à genoux; et tandis qu'elles seront dans leurs paroisses, elles leur rendront toute sorte d'honneur, de respect et d'obéissance.”

[Documents, 443].

c) Par la fidélité à la vraie foi :

Très avertie des questions théologiques de son temps, elle échange avec Saint Vincent sur le jansénisme naissant. Elle écrit le 10 mars 1647 à M. Vincent en parlant de sa cousine

“ L'apologie de Jansénius ”

“ M^{me} la Comtesse de Maure m'a demandé que je prisse soin d'un livre qu'elle vous a envoyé qui est “*L'apologie de Jansénius*” pour le lui renvoyer. Elle vous envoie aussi celui-ci pour le voir comme elle vous a promis.”

[Ecrits, 192].

Dans ses remarques sur les vertus de Louise de Marillac, Mathurine Guérin témoigne

D'autres fois, quand on parlait des Jansénistes, elle était toujours fort portée pour condamner leurs erreurs, ce qui est, ce me semble, une marque de sa foi."doc 948

3. L'APPORT ORIGINAL DE LOUISE DE MARILLAC

Sainte Louise de Marillac est une âme ouverte à l'Eglise. On a pu l'appeler "la sainte du Saint-Esprit". Pour elle, il conduit l'Eglise et façonne l'âme des chrétiens :

"Je désirerais bien huit ou dix jours de retraite deux fois l'année, à savoir les jours entre l'Ascension et la Pentecôte, pour honorer la grâce que Dieu a faite à son Eglise, lui donnant son Saint-Esprit pour la conduire, et l'élection de Apôtres pour annoncer son saint Evangile pour lequel pratiquer j'aurai une particulière attention à l'entendre et dévotion à la loi de Dieu qui sont ses commandements.

Les autres jour de retraite seront dans les Avent.

Je vous adore, ô mon bon Dieu, et reconnais tenir de vous ma conservation; et pour l'amour que je vous dois, je m'abandonne entièrement à la disposition de votre sainte volonté; et quoique remplie d'impulssance et de sujets d'abaissement par mes péchés, je me confie en votre miséricorde et vous demande, par l'amour que vous avez pour vos créatures, l'assistance de votre Saint-Esprit pour l'entier effet du dessein que de toute éternité, votre sainte volonté a eu sur mon âme et sur toutes celle qui ont été rachetées du sang de Jésus-Christ votre unique..." [Ecrits, 689].

Femme de tête, courageuse et plus audacieuse qu'il n'y paraît, Sainte Louise contribue, à sa place, à *la restauration de la condition féminine dans l'Eglise*. Elle donne à la femme ses lettres de noblesse et de mission :

"Il est très évident"

"Il est très évident que, en ce siècle, la divine Providence s'est voulu servir du sexe féminin pour faire paraître que c'était elle seule qui voulait secourir les peuples affligés et donner de puissants aides pour le salut.

Personne n'ignore que Dieu s'est servi pour cet emploi, de l'établissement de la Mission par la conduite de M. Vincent, et que ce bien s'est si fort étendu par cette voie, que cela fait connaître la nécessité

de la continuation, par le moyen de la communication des besoins, et ce dans *les assemblées des Dames* auxquelles il semble toujours que *l'esprit de Dieu préside*.

Les moyens dont ces charitables Dames se sont servies pour l'ordre des distributions, n'a-ce pas été leurs saintes assemblées auxquelles présidait M. Vincent, chef de la Mission, fournissant comme tout le monde sait, de fidèles et charitables sujets pour reconnaître les véritables besoins, et les fournir prudemment ; ce qui a servi non seulement pour le temporel, mais aussi pour le spirituel, dont Dieu est honoré dans le Ciel présentement peut-être par un nombre d'âmes innombrables, que par la prescience de Dieu.

Ces vérités bien reconnues, ne paraît-il pas nécessaire que la Compagnie des Dames de la Charité de l'Hôtel-Dieu, continue ses fonctions, puisque dès la naissance spirituelle de *ce noble corps*, il a été remarqué en la visite seule des malades de ce saint lieu, tant de bien, tant pour le lieu même, que pour les âmes qui y ont trouvé les moyens de leur salut ; les uns faisant une heureuse mort par la disposition de confessions générales, les autres après les y avoir faites, en sont sortis avec des conversions admirables, et les Dames mêmes sont entrées dans la voie de sanctification qui est une charité parfaite, comme celle qu'elles y ont exercée souvent au péril de leur vie, et dames de très grande condition, comme princesses et duchesses que l'on a vues *des heures entières assises à la tête des malades*, pour les instruire des choses nécessaires à leur salut, et à les aider à se tirer des dangers auxquels ils étaient.” [Ecrits, 781].

Elle fait travailler ensemble Dames et Filles de la Charité. Dans la Compagnie des Filles de la Charité, elle réunit les différentes classes sociales et parvient à les faire vivre par et pour le seul service des pauvres. Cette communauté entend témoigner de l'unité de l'Eglise, Corps du Christ.

“ Servir les pauvres destitués de tout ”

“ L'on peut objecter qu'une des fonctions principales de l'établissement de la Confrérie et Compagnie des Filles de la Charité est le service spirituel des pauvres, toutes sont persuadées de cette vérité, la gloire en soit à Dieu ; n'est-ce pas ce que sa grâce fait faire à toutes, quoique grossières et simples ; combien de personnes en chaque endroit tirées du péché, combien de confessions générales après longues années sans s'être confessées, combien de petites filles instruites par celles qui tiennent école, et de personnes, des familles auxquelles elles portent la portion, et combien d'hérétiques convertis, depuis que les Filles de la Charité servent les hôpitaux. Et de bonne mémoire, en l'année 1659,

une Sœur qui a été tout ce temps en celui de Saint Denis dit qu'il s'y en est converti 5 ou 6, et même le fils d'un ministre, sans plusieurs autres auparavant ; mais tout cela a été sous le silence, et plût à Dieu qu'il ne fût point nécessaire d'en parler, puisque cela s'est fait suivant les premiers ordres de l'Instituteur de la Compagnie, Jésus-Christ par son serviteur, pour honorer sa Sainte Vie cachée, tant nécessaire pour la fermeté de la dite Compagnie qui peut-être, aura un jour la grâce d'être plus employée au service des paysans, selon son premier dessein, où plutôt de Dieu, que dans les villes, ce qui pourrait arriver par les changements ordinaires du monde. *Ô ! quel bonheur, si sans que Dieu fût offensé, que la Compagnie n'eût plus que à servir les pauvres destitués de tout !* et pour cela la dite Compagnie ne se doit jamais départir de l'épargne, ni changer de manière de vie, afin que si la Providence lui donne plus que le nécessaire, elles aillent *servir* à leurs dépens, *les pauvres spirituellement et corporellement*, à la sourdine n'importe, pourvu que les âmes honorent éternellement les membres de la Rédemption de Notre-Seigneur." [Ecrits, 821].

On alà, en résumé, l'essentiel de la spiritualité de Sainte Louise qui se voulait toute aux pauvres et ne concevait pas d'autres occupations pour ses sœurs. Les pauvres sont "les Maîtres et Seigneurs" dans l'Eglise de Jésus-Christ :

" Soit pour l'Eglise ou pour les Pauvres "

" J'essayerai de n'être plus oisive, c'est pourquoi, après ce demi-quart d'heure, je me mettrai à l'ouvrage, travaillant gaiement, *soit pour l'Eglise ou pour les Pauvres*, ou bien pour l'utilité du ménage et le travail durera jusqu'à quatre heures. " [Ecrits, 687].

" Pour le service des pauvres "

" Je crois, ma chère Sœur, que *vous n'avez pas de temps à donner à autre chose ni à autre fin* que pour le service des pauvres, et qu'il ne vous viendra point dans l'esprit que vous soyez obligée de visiter ou d'écrire aux personnes religieuses ou aux dames, à moins qu'il n'y eût grande nécessité. Si vous avez quelque temps de reste, j'estime qu'il sera mieux employé à gagner un sol en travaillant pour vos pauvres, ou bien à instruire quelque pauvre malade et à lui dire quelques bons (mots) pour son salut qu'à l'employer à faire des compliments. " [Ecrits, 663].

Sœurs de fouetter publiquement une fillette de 12 ans. Les Sœurs refusent, car c'est manquer de respect à l'enfant. Leurs règles leur demandent de n'employer que des châtimements corporels modérés et de ne jamais les appliquer en public. Le curé, mécontent, refuse la communion à Sœur Marie.

Dans les diocèses, les Sœurs auront à être, de même, respectueuses et obéissantes envers les évêques. La soumission demande, là aussi, discernement. A Nantes, Jeanne Lepintre devra préciser l'originalité de la Compagnie et s'opposer, poliment mais fermement, à la clôture des Sœurs à l'intérieur de l'hôpital.

Louise de Marillac aurait aimé faire un pèlerinage à Rome, "*à la source de la Sainte Eglise*", sur les tombeaux des Apôtres, pour demander l'affermissement de sa Foi et de celle de ses Sœurs. Ne pouvant réaliser son désir, elle demande à M. Berthe d'obtenir du Pape "*la sainte bénédiction apostolique pour faire la très sainte volonté de Dieu le reste de mes jours.*" [E. 408].

L'APPORT DE LOUISE DE MARILLAC A L'EGLISE

Louise de Marillac, comme Vincent de Paul, met en évidence **le rôle de l'Esprit-Saint dans l'Eglise**. C'est l'Esprit qui achève l'établissement de l'Eglise à la Pentecôte. C'est l'Esprit-Saint qui conduit l'Eglise. C'est l'Esprit-Saint qui opère en elle des merveilles.

Louise de Marillac, tout comme Vincent de Paul, proclame **le rôle de la femme dans l'Eglise**.

"Il est très évident que, en ce siècle, la divine Providence s'est voulu servir du sexe féminin pour faire paraître que c'était elle seule qui voulait secourir les peuples affligés et donner de puissantes aides pour le salut." [E. 781].

Cette note concerne les Dames de la Charité dont Louise a partagé les travaux, les soucis, tout au long des années. Elle est aussi valable pour les Filles de la Charité, ces servantes des pauvres, secourant chaque jour les plus abandonnés, leur rendant les services les plus humbles.

La vie des Filles de la Charité montre que Louise de Marillac a eu **confiance en la femme**, en ces capacités pour surmonter les difficultés, les tentations d'une vie en plein monde.

Toute l'œuvre de Louise de Marillac découvre **le rôle des Pauvres dans l'Eglise**. Le pauvre ne peut être ignoré, méprisé, ce serait ignorer, mépriser le Corps Mystique du Christ : "Dieu les tient pour ses membres". Pour les servir, les secourir, Vincent de Paul et Louise de Marillac regroupent des hommes, des femmes, des prêtres, des sœurs, des laïcs.

L'immensité de la tâche à entreprendre implique une mise en commun de toutes les forces, une réelle collaboration pour aboutir à une concrète efficacité. Louise, aux heures difficiles où l'enthousiasme, le zèle s'estompent, rappelle à chacun la dignité du pauvre :

“Nous devons respect et honneur... aux pauvres parce qu'ils sont membres de Jésus-Christ et nos Maîtres. ” [E. 466].

AUJOURD'HUI... L'ÉGLISE

Co-présence et collaboration des hommes et des femmes

“ La raison fondamentale qui exige et explique la présence coordonnée et la collaboration des hommes et des femmes n'est pas uniquement que cela assure un surcroît de signification ni d'efficacité à l'action pastorale de l'Eglise; ni, moins encore, que cela correspond à un aspect sociologique de la convivialité humaine faite, naturellement, d'hommes et de femmes. C'est, tout d'abord, qu'ainsi se réalise le dessein originel du Créateur qui, “dès le commencement”, a voulu que l'être humain soit “comme l'unité de deux” et qui a créé l'homme et la femme comme la première communauté de personnes, la racine de toute autre communauté, et, en même temps, comme un “signe” de cette communauté interpersonnelle d'amour qui constitue le mystère de la vie intime du Dieu Unique et Trinitaire. ”

Jean-Paul II, *La vocation et la mission des laïcs dans l'Eglise et dans le monde*, § 52.

“ VOIR DANS LA FEMME UNE FIGURE DE L'ÉGLISE ”

“ Beaucoup de femmes chrétiennes prennent une importante responsabilité. Elles la prennent dans le cadre d'organisations socio-culturelles florissantes, d'institutions chrétiennes, dans la catéchèse familiale et en bien d'autres lieux. L'apport de la femme est indispensable pour la plénitude et l'harmonie de la vie de l'Eglise. On comprend que des femmes souffrent de certaines formes de paternalisme et de discrimination. La communauté chrétienne doit valoriser la contribution et la responsabilité des femmes et leur en être reconnaissante.

La communauté chrétienne reçoit énormément par l'engagement de la femme dans l'Eglise, mais plus encore lorsqu'elle sait voir dans la femme une figure de l'Eglise. C'est à travers son monde intérieur particulier et son charisme irremplaçable que la femme apporte son témoignage de foi, d'espérance et de charité. Elle enrichit à la fois l'Eglise et la société. Elle apporte profondeur, authenticité, chaleur, spontanéité, et

encore bien d'autres qualités propres. Comment la venue du Règne de Dieu aurait-elle commencé sans Marie, la Mère de Jésus? N'est-ce pas Marie-Madeleine qui, la première, vit et comprit que Jésus était ressuscité? Marie n'a-t-elle pas tenu une place centrale dans l'événement de la Pentecôte? La communauté croyante attend l'apport enrichissant de la femme, non seulement dans la famille — où son rôle demeure primordial pour l'époux et pour les enfants — mais dans tous les domaines de la vie : dans la spiritualité, dans la réflexion théologique, dans la vie communautaire, dans la vocation missionnaire, dans les organes de concertation et les services pastoraux."

Jean-Paul II, *Aux laïcs*, Anvers, 17 mai 1985
(*L'Osservatore Romano*, 4 juin 1985, p. 8).

ANNONCER L'EVANGILE AUX PAUVRES

“ Annoncer l'Évangile aux pauvres ” est une expression qui vient au terme d'une énumération d'actions concrètes accomplies à leur égard. Mais elle ne désigne pas une activité qui s'ajouterait simplement aux autres : elle récapitule et résume en elle tous ces actes sauveurs. L'annonce de l'Évangile ne s'ajoute donc pas à la liste comme une simple activité supplémentaire, d'ordre verbal cette fois : c'est une conclusion qui reprend et résume tout ce qui précède. Car annoncer l'Évangile, c'est faire ce qui est dit, indissociablement.

Le signe donné par le Christ n'est pas que l'Évangile est annoncé à tous les hommes : il est que l'Évangile est annoncé aux pauvres. Si, comme nous le croyons, l'Évangile est destiné à tous les hommes — car Dieu ne fait pas acceptation des personnes — ce n'est pas l'annonce universelle de l'Évangile qui est signe de la présence de Dieu, c'est le fait qu'elle se réalise pour les pauvres. La situation dans laquelle nous sommes — peut-être commençons-nous à en sortir — nous a habitué à partir de l'universalité du message chrétien et, de là, à prendre en compte la question de l'annonce aux pauvres. Le mouvement indiqué dans l'Évangile est inverse : il part de l'annonce aux pauvres et se prolonge, à partir de là, en annonce universelle. Ainsi en va-t-il également de notre compréhension habituelle de l'Église : celle-ci est d'abord l'Église de tous comme le prêtre est l'homme de tous — et non pas d'abord l'Église des pauvres, ou l'homme des pauvres. La vérité de l'Évangile annoncé se joue dans le point de départ : d'abord tous les hommes ou d'abord les pauvres. En vérité, si l'Évangile n'est pas d'abord annoncé aux pauvres, alors nous n'annonçons pas le bon Évangile à tous les hommes.”

Alain Durand, *La cause des pauvres*,
Cerf, 1991, p. 5.

Pour le partage...

1. Par sa vie avec les premières Sœurs et par son service des pauvres, Louise est amenée à percevoir et à vivre profondément le **mystère de l'Eglise comme Peuple de Dieu.**

Nous avons des idées sur l'Evangile

ce sont souvent les autres, "l'Eglise ELLE..."

ce sont parfois des structures gênantes ou sécurisantes.

La vie quotidienne, la rencontre avec les gens nous font-elles **percevoir** et **vivre** le mystère de l'Eglise, comme peuple en marche et où tous les hommes sont invités à participer ?

2. Louise a essayé de valoriser la **place de la femme dans l'Eglise de son temps.** Nous, **aujourd'hui**, comment envisageons-nous la place de la femme dans la mission de l'Eglise ?

3. Qu'est-ce qui nous paraît important, aujourd'hui, pour l'**annonce de l'Evangile** ? Notre service d'évangélisation nous provoque-t-il à une remise en cause de notre foi dans son expression et notre témoignage ?

4. Dans l'annonce de l'Evangile. Louise dit : "c'est ce que doivent faire tous les vrais chrétiens."

Comment sommes-nous **engagés** en Eglise ? Qu'est-ce qui nous guide dans notre action ?

Avons-nous le souci de la **promotion** de nos frères ? Comment sommes-nous concrètement "la voix des sans-voix" ?

"La vie quotidienne des femmes du Grand Siècle".

C Dulong, Hachette, 1984.

La dignité et la vocation de la femme"

Jean-Paul II, 1988.

" La vocation e la mission des laïcs dans l'Eglise et dans le monde "

Jean-Paul II, 1988.

" La cause des pauvres "

Alain Durand, Cerf, 1991.

Les " Carnets Vincentiens "

de M. Jean MORIN, Prêtre de la Mission.

N° 1 : Retraite à La Chesnaye, donnée aux Prêtres de la Mission.

N° 2 : Origines de la Compagnie des Filles de la Charité.

L'expérience spirituelle de Saint Vincent de Paul.

N° 3 : La foi de Saint Vincent de Paul.

Vincent de Paul et l'Esprit-Saint.

Vincent de Paul fondateur.

Adresser vos commandes à :

ANIMATION VINCENTIENNE

16, Grande rue Saint-Michel - 31400 TOULOUSE

(en précisant " Carnets Vincentiens " ET son num ro)

. Animation Vincentienne, Bordeaux 4.463-09

carnet : 40 francs franco

**“ Nous avons doublement
le bonheur d’être Filles
de la Sainte Eglise,
et étant admises
en cette manière,
ne sera-ce pas
une nouvelle obligation
de vivre et d’agir
comme enfants
d’une telle mère ! ”**

Louise de Marillac [Ecrits, 202].